

# Hydrol Lasur

Glacis protecteur du bois, diluable à l'eau, pour intérieur et extérieur.

Fiche technique 2.1.2.3.

## Description du produit

L'**Hydrol Lasur** est un glacis pour bois, diluable à l'eau, formulé sur la base d'une émulsion d'huiles naturelles séchant par oxydation. L'adhérence du glacis est parfaite, le film reste élastique et ne s'écaille pas. Un bloqueur U.V. protège le glacis d'un vieillissement trop rapide qui pourrait se manifester par la formation de craquelures. Malgré l'huile naturelle, le séchage de l'**Hydrol Lasur** est aussi rapide qu'une peinture acrylique.

## Domaine d'utilisation

L'**Hydrol Lasur** ne contient pas de biocides et peut donc être utilisé à l'intérieur comme à l'extérieur. L'**Hydrol Lasur** s'utilise comme couche de finition pour des éléments de construction en bois à l'intérieur et à l'extérieur. Le produit étant légèrement thermoplastique, il n'est pas approprié pour les cadres des fenêtres ainsi que pour les vitrines des magasins.

## Fonds

L'**Hydrol Lasur** s'utilise sur bois propre, sec, exempt de graisse et de cire. Son humidité ne doit pas dépasser 15%. Les bois résineux doivent être nettoyés avant l'application du lasur avec un diluant nitro-cellulosique. Le bois doit être raboté et poncé, pour garantir un bon accrochage de la couche. La surface idéale est sciée brut.

## Mode d'application

L'**Hydrol Lasur** s'applique au pinceau, rouleau ou au pistolet (max. 100 microns par couche).

Ne pas appliquer l'**Hydrol Lasur** par pluie ou brouillard. L'humidité ambiante maximum admise est de 85%. Ne pas appliquer au-dessous de +3°C ni en plein soleil ou sur des surfaces trop chaudes.

	Buses	Dilution	Pression
Pistolet pneumatique	1,8 à 2 mm	15 % max	4 à 5 bars
Airmix, basse pression	0,2 à 0,3 mm	--	40 à 70 bars

## Mise en œuvre

### Sur bois neuf à l'extérieur :

- Appliquer 1 couche d'Hydrol Imprégnation
- Appliquer 2 à 3 couches d'**Hydrol Lasur**

### Sur bois ancien :

- Enlever l'ancien glacis mal adhérent
- Poncer les parties avec bleuissement jusqu'au bois sain
- Imprégner les bois dégradés ou fissurés ainsi que les parties poncées avec l'Hydrol Imprégnation
- Appliquer 2 à 3 couches d'**Hydrol Lasur**

Appliquer l'Hydrol Imprégnation, protégeant contre les champignons, à l'intérieur uniquement dans des pièces à forte humidité, comme bains et douches.

Suite au verso

## Caractéristiques physiques

<b>Base du liant</b>	Emulsion d'huiles naturelles, exempte d'amines
<b>Diluant</b>	Eau
<b>Dilution</b>	Prêt à l'emploi
<b>Extrait sec</b>	34 – 36 % suivant la teinte
<b>Poids spécifique</b>	1,000 g / cm <sup>3</sup>

<b>Viscosité à 20°C</b>	80sec. DIN 4 mm
<b>Brillance (60°)</b>	Mat soyeux à satiné selon l'absorption du support et le nombre de couches
<b>Teintage</b>	Gamme de teintes disponible

<b>Consommation</b>	env. 80 - 110 g / m <sup>2</sup> par couche, en fonction de la nature du support
<b>Séchage (20°C, 75 % HR) *</b>	Sec au toucher : env. 8 heures Recouvrable : env. 24 heures
<b>Compatibilité</b>	

\* A basse température et dans un milieu à taux d'humidité ambiant élevé, le séchage peut être ralenti et la formation du film peut être sérieusement perturbée.

<b>Nettoyage</b>	L'outillage se nettoie à l'eau, immédiatement après usage. Dissoudre les restants séchés avec du diluant nitro-cellulosique ou nettoyeur pour pinceaux.
<b>Emballage</b>	850 ml, 5 lt
<b>Stabilité stockage</b>	12 mois à +20°C dans les emballages hermétiquement fermés, exempts de traces de rouille. Conserver à l'abri du gel.

<b>COV</b>	--
<b>RID / ADR</b>	--
<b>Code OMoD</b>	08 01 12

**Etiquetage (selon  
règlement (CE)  
CLP n°1272/2008)**

<i>Symboles de danger</i>	--
<i>Mentions de danger</i>	--

**Notes particulières**

Les données techniques fournies sont conformes à nos connaissances actuelles et sont le fruit d'expériences approfondies. Elles n'engagent cependant pas notre responsabilité dans l'application. Notre garantie n'est valable que pour la qualité du matériel livré. Pour tous les cas particuliers, il est prudent de procéder à des essais. De plus, il y a lieu de prendre en considération la date d'émission de la fiche technique et, au besoin, en demander une plus récente.

Version 1.0 / 2015